



Préparation des concours 2017
d'Inspecteur des Finances Publiques

■ Introduction

Propos liminaires

Les concours d' IFP

Les épreuves

■ La formation à l'admissibilité

- A Les supports photocopiés
- B Les vidéos, la plateforme, l'espace réservé
- C Les concours blancs (12 épreuves)
- D Les cours (54 heures)
- E Les bilans pédagogiques
- F Correspondre avec les enseignants par mail

■ La formation à l'admission

■ En bref

■ L'inscription

■ Les annexes

calendrier prévisionnel des concours 2017

| | |
|------------------------|----------------|
| inscription | avril 2017 |
| écrits d'admissibilité | septembre 2017 |
| admission | janvier 2017 |

calendrier de la formation ISP 2017

| | |
|--------------------------------|------------------------------------|
| inscriptions | ouvertes |
| envoi des supports photocopiés | dès l'inscription |
| stage de formation | du 31/07/2017 au 13/08/2017 inclus |

■ Propos liminaires

Bienvenue à l'ISP !

Nous sommes heureux de vous présenter notre formation aux concours d'Inspecteur des Finances Publiques (externe et interne) 2017, année pour laquelle nous vous adressons d'ores et déjà tous nos vœux de réussite. En choisissant l'ISP, vous rejoignez la prépa qui a fait ses preuves depuis plus de 30 ans. **Nos statistiques de réussite confirmées année après année, pour tous les concours de la fonction publique, parlent pour nous (voir annexe 1 page 11).**

Comme nos anciens étudiants pourront vous le confirmer, la recette de ce succès est assez simple. Elle repose sur des enseignements intégralement dispensés par des professeurs qui connaissent parfaitement, dans toutes les matières, les spécificités de ce concours et les exigences des correcteurs des épreuves.

Les cours sont dispensés à Paris dans notre établissement rue de Varenne dans le 7^{ème}, à côté de Matignon et du musée Rodin. **Nos locaux spacieux vous accueillent toute l'année, dès l'inscription, même en dehors de la période de cours, en mettant à votre disposition des salles de travail en permanence.**

Fort de son expérience et de la proximité avec ses étudiants, l'équipe de l'ISP a pu identifier les principaux facteurs de succès aux concours d'IFP (et auparavant des concours d'Inspecteur des Impôts, concours auxquels l'ISP préparait depuis depuis 1998) et elle en a tiré quelques conséquences très concrètes :

- **Tout d'abord, la nécessité de s'adapter au niveau, au rythme et aux besoins de chaque étudiant**, d'où la mise en place d'une formation en deux temps: une préparation initiale sur supports photocopiés envoyés dès l'inscription (à la date de votre choix); puis un stage d'application des connaissances (en août 2017), d'approfondissement, d'actualisation et bien sûr de méthodologie, quelques semaines avant les épreuves du concours (qui aura lieu en septembre 2017).
- **Le besoin de disposer de suffisamment de temps pour réviser entre la fin de la préparation et le jour J.** Pour un maximum d'efficacité, l'ISP propose donc une préparation **commençant, dès l'inscription.** Tout est mis en œuvre pour vous éviter les sprints de « dernière minute ».
- **L'importance d'un accompagnement personnalisé** à partir des forces et des faiblesses de chacun, d'où le passage de tous nos étudiants (s'ils le souhaitent) par un **bilan pédagogique individuel** avec un membre de la direction de l'ISP et ce, dès votre inscription (dans nos locaux ou par vidéo-conférence sur Skype), puis lors de la formation **(voir annexe 7).**
- L'utilité que présente pour nombre d'étudiants la possibilité de voir **en vidéo tous les cours** (ou quelques-uns) s'ils ne peuvent se déplacer sur Paris **(voir annexe 3).**
- **Enfin, lorsqu'ils sont admissibles et près du but, les étudiants trébuchent trop souvent sur les oraux d'admission, à la fois par appréhension et par manque d'entraînement.** C'est pourquoi, l'ISP vous propose **des simulations pour chaque épreuve** (dans nos locaux ou par vidéo-conférence sur Skype).

Conclusion : des résultats exceptionnels qui placent l'ISP depuis 15 ans en situation de leader sur cette formation (voir annexe 1).

A très bientôt,

Julie Haberman
Présidente de l'ISP / Responsable de la formation
julie.haberman@prepa-isp.fr

Les deux concours d'Inspecteur des Finances Publiques – Les épreuves

◆ **Le Concours externe** est ouvert aux candidats (sans limite d'âge) titulaires d'un diplôme sanctionnant au minimum trois années d'études supérieures (Licence, Master, IEP...). En 2015, il y avait 8349 candidats inscrits, dont 4022 présents aux épreuves pour 303 admissibles et 150 admis (3,75 % des présents ont été admis).

Les deux épreuves d'admissibilité du concours ext

- ◆ Rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier relatif aux questions économiques et financières (note inf. à 5/20 éliminatoire)
- ◆ Au choix du candidat, effectué lors de l'inscription (note inf. à 5/20 éliminatoire)

Durée 4 h - coefficient 7
Durée 3 h - coefficient 5

1 - droit constitutionnel et administratif¹

2 - institutions, droit et politiques communautaires

3 - droit civil et procédure civile

4 - droit des affaires

5 - analyse économique

6 - économétrie et statistique²

7 - mathématiques

8 - gestion comptable et analyse financière³

9 - finances et gestion publiques⁴

Les trois épreuves d'admission du concours externe

- ◆ Entretien avec le jury (note inf. à 5/20 éliminatoire)
- ◆ Exposé sur un sujet d'une option proposée à l'admissibilité (note inf. à 5/20 éliminatoire)
- ◆ **A noter : il est possible (mais non obligatoire) de choisir la même matière d'option à l'écrit et à l'oral.**
- ◆ Traduction d'un texte en langue étrangère

Durée : 30 mn - coefficient 6
Durée : 20 mn - coefficient 4

Durée : 1 h 30 - coefficient 1

◆ **Le Concours interne** est ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat comptant au minimum quatre ans de services en cette qualité. En 2015, il y avait 4363 candidats inscrits, dont 3303 présents aux épreuves pour 299 admissibles et 150 admis; le même nombre de postes est offert pour les concours externe et interne (4,55 % des présents ont été admis).

Les trois épreuves d'admissibilité du concours interne

- ◆ Rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier relatif aux questions économiques et financières (note inf. à 5/20 éliminatoire)
- ◆ Au choix du candidat, effectué lors de l'inscription, une épreuve de réponses à des questions et/ou cas pratique à partir de l'analyse d'un dossier sur : (note inf. à 5/20 éliminatoire)

Durée 4 h - coefficient 7

1 - la fiscalité professionnelle,

2 - la fiscalité personnelle et patrimoniale,

3 - la gestion publique,

4 - le budget, l'immobilier, la gestion des ressources humaines, la logistique et organisation de la DGFIP,

5 - gestion comptable et analyse financière.

- ◆ Epreuve facultative :

Traduction d'un texte en langue étrangère (seules les notes supérieures à 10/20 sont prises en compte)

Durée : 1 h 30 - coefficient 1

L'épreuve d'admission du concours interne

- ◆ Entretien avec le jury sur la base d'un dossier professionnel conversation avec le jury en partant d'une présentation du parcours professionnel (Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire)

Durée : 30 mn - coefficient 9

¹ pour les épreuves à option n°1 à 5, réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques.

² pour les épreuves à option n°6 et 7, résolution d'un ou plusieurs problèmes.

³ résolution d'un ou plusieurs problèmes et/ou cas pratiques.

⁴ réponse à des questions et/ou commentaire d'un ou plusieurs textes et/ou cas pratiques.

La formation ISP aux concours d'Inspecteur des Finances Publiques

- A-** Les supports photocopiés **dans toutes les matières**
- B-** Les vidéos, la plateforme et l'espace réservé de chaque étudiant
- C-** Les concours blancs **(5 concours blancs par matière)**
- D-** Les cours **du 31 juillet au 13 août 2017**
- E-** Les bilans pédagogiques
- F-** Correspondre avec les enseignants par mails.

la formation complète (admissibilité + admission) est proposée **au tarif de 1 050 €** pour la session 2017

(voir tarifs des formations page 10)

La formation à l'admissibilité

A- Les supports photocopiés (voir annexe 2)

◆ Composition des supports photocopiés :

Les photocopiés, mis à jour chaque année, sont des sources précieuses de documentation *.

Dans la matière d'option, **le support regroupe l'intégralité du programme**. Il permet de supprimer toute recherche en bibliothèque dans le cadre des révisions et tout achat de manuel (sachant qu'aucun manuel ne couvre intégralement le programme de l'épreuve).

Récapitulatif des supports photocopiés :

◆ Synthèse de dossier : 1 tome

◆ Option choisie : 1 ou 2 tomes selon la matière

◆ Calendrier de parution des supports photocopiés :

Les photocopiés sont mis à jour chaque année paraissent entre mai et juillet.

* *Pour cette raison, les photocopiés ne sont accessibles qu'aux étudiants inscrits à la préparation IFP et ne peuvent être vendus séparément. Il est possible de venir les consulter avant de décider de toute inscription.*

La formation ISP à l'admissibilité

B- Les vidéos, la plateforme et l'espace réservé de chaque étudiant **

Dès votre inscription vous recevez un mail de confirmation ainsi qu'un code d'accès à un espace privé sur le site Internet de l'ISP.

Dans cet espace vous trouverez une vidéo méthodologique **de chaque épreuve du concours**. Une plateforme vous permet aussi de déposer les premiers sujets de concours blancs et d'en récupérer immédiatement le corrigé-type. Un mail perso vous indiquera que votre copie a été corrigée et que vous pouvez la récupérer. Tout au long de la formation et jusqu'au dernier jour des épreuves, des informations sont déposées par le secrétariat et les enseignants sur votre espace réservé : ouverture des inscriptions au concours, ouverture du concours indiquant le nombre de places, mais aussi nouveau point de cours, d'actualité....

** *Les nouvelles technologies sont au service de la préparation et permettent un gain de temps et une praticité considérables. Mais l'enseignement reste majoritairement classique : un enseignant, une salle de cours, un nombre d'élèves réduit permettant un échange direct ainsi que des salles de travail disponibles toute l'année.*

La formation ISP à l'admissibilité

C- Les 5 concours blancs par matière (voir annexe 4)

Quatre concours blancs par matière sont proposés ***.

- ◆ trois sujets par matière sont proposés dès l'inscription. Ils seront à faire librement mais au plus tard le 1^{er} août 2017.
- ◆ deux sujets par matière seront proposés lors des périodes de cours en août 2017.

Les notes, les corrections individuelles, les corrigés-type.

Les copies sont notées selon des critères très objectifs (ceux des correcteurs officiels, nombre de correcteurs de l'ISP étant d'anciens examinateurs de concours) et les notes de l'ISP sont donc similaires à celles obtenues lors des épreuves. La moyenne des notes, la plus haute et la plus basse sont communiquées pour chaque sujet permettant à chacun de se positionner.

A la différence des copies de concours qui sont notées mais ne contiennent aucune observation, les copies de concours blancs réalisées à l'ISP sont toutes notées et très "généreusement" annotées afin que chaque élève puisse comprendre ses forces, ses faiblesses et le chemin à parcourir pour s'améliorer. Avec chaque sujet, est proposé un corrigé-type, corrigé disponible également pour ceux qui ne souhaitent pas réaliser tous les devoirs proposés.

******* Les premiers devoirs dans chaque matière seront à faire en format WORD, dans une démarche purement méthodologique. Ils seront déposés sur la plateforme dans l'espace réservé de chacun. Les devoirs suivants seront réalisés manuscrits afin d'être réalisés dans les conditions du concours.

La formation ISP à l'admissibilité

D- Les cours : 40 heures (sur place à Paris ou en vidéo)

Les cours ont lieu à Paris (ou en vidéo) du 31 juillet au 13 août 2017 inclus

Ils sont répartis ainsi :

| | | |
|---------------|--|------------------|
| ◆ Epreuve 1 : | Synthèse de dossier (concours externe ou interne) : | 12 heures |
| ◆ Epreuve 3 : | Option choisie (concours externe) | 18 heures |

Les cours, dans chaque matière, permettent

- ◆ la hiérarchisation des idées : il s'agit de trier les idées selon leur importance, d'en éliminer certaines, de faire apparaître les principales et d'opérer des regroupements.
- ◆ l'articulation des idées : elles doivent être reliées les unes aux autres de façon logique.
- ◆ une démonstration convaincante : il faut savoir donner une âme à une copie, éviter à la fois les affirmations gratuites non démontrées et les successions d'idées entre lesquelles le candidat ne peut ou ne veut choisir. Les cours permettent ainsi de maîtriser les épreuves de dissertation et de notes de synthèse.

La réalisation des épreuves écrites dans les meilleures conditions possibles implique que leur esprit a été correctement analysé; il est indispensable de savoir et d'appliquer la méthode attendue chez un futur inspecteur.

La formule la plus efficace - qui augmente de beaucoup les chances de réussite des candidats - consiste à **se préparer à la même matière à option pour l'écrit et pour l'oral**. C'est dans cet esprit que les cours de chacune des matières ont été conçus.

Mais il est possible de préparer deux matières si vous avez le sentiment d'être meilleur à l'écrit dans une matière et meilleure à l'oral sur une autre.

N'hésitez pas à nous parler de votre hésitation afin de prendre la meilleure décision.

Mais attention : le choix de la matière se fait lors de l'inscription. Vous ne pouvez pas attendre de voir les sujets proposés pour choisir votre épreuve (écrit comme oral).

NOTA : Pour le concours externe, l'ISP propose une formation dans les matières à option suivantes : droit constitutionnel et administratif (option 1), institutions, droit et politiques communautaires (option 2), droit civil et procédure civile (option 3), droit commercial (option 4), analyse économique (option 5), les mathématiques (option 7) et la gestion comptable (option 8).

L'ISP ne propose pas de formation pour les options du concours interne.

La possibilité de suivre tous les cours en vidéo (voir annexe 3)

Tous les cours du stage d'août sont filmés et disponibles sur le site de l'ISP grâce aux identifiant et mot de passe fournis dès l'inscription. Les étudiants peuvent donc suivre les cours sur place à Paris ou les suivre à distance en vidéo. Il est aussi possible pour ceux qui le souhaitent de suivre les cours sur place puis de re-voir les cours en vidéo.

La formation ISP à l'admissibilité

E- Le bilan pédagogique individuel (voir annexe 7)

Parce que chaque élève a un parcours différent, un bilan individuel avec l'un des membres de la direction, est proposé dès l'inscription afin d'établir "un parcours de formation".

Un second bilan, en cours de formation, propose de faire le point sur l'évolution de la formation et de donner des conseils pour optimiser le chemin déjà parcouru.

Ces bilans personnalisés peuvent se faire à Paris ou par SKYPE.

La formation ISP à l'admissibilité

F- Correspondre avec les enseignants par mails

Début juillet 2017, vous sera distribué un dossier comprenant :

- ◆ les thèmes de chaque séance (dans l'ordre ou ils seront traités);
- ◆ la liste du corps professoral avec leur adresse mail.

A compter de cette date, il sera possible de les joindre par mail pour toute question et pour leur demander des devoirs supplémentaires.

La formation ISP à l'admission

- ◆ **L'épreuve orale à option (concours externe)** est préparée dans le cadre de l'écrit de chaque matière (chaque élève préparant à l'ISP la même matière pour l'écrit et pour l'oral).

Si votre choix est de préparer deux matières différentes, merci de nous contacter à ce sujet.

- ◆ **L'épreuve de grand oral (concours externe)** ne porte pas sur un domaine délimité. Il s'agit pour le candidat de gérer l'imprévisible des multiples questions qui sont posées. Les candidats sont appréciés et notés, moins sur des critères scolaires, que sur un ensemble de critères informels, mettant en jeu les composantes de sa personnalité et permettant d'évaluer son aptitude à la fonction.

La préparation proposée donnera lieu à **un cours explicatif de 2 heures** (détaillant l'épreuve, les styles de sujets et les exercices de mise en situation) suivie de deux **simulations orales individuelles**. Pour le concours 2016, elles seront proposées pour chaque élève admissible en 2017 à ce concours (ayant suivi cette formation à l'ISP en 2017).

Au choix du candidat, il pourra s'agir de deux grands oraux ou de deux simulations d'épreuves à option ou d'une simulation orale de chacune de ces deux matières. Les simulations peuvent se faire par skype.

- ◆ **L'épreuve d'entretien professionnel (concours interne)** vise essentiellement à apprécier l'expérience des candidats au regard des fonctions confiées aux Inspecteurs des Finances Publiques.

D'expérience, cet entretien diffère sensiblement selon qu'il concerne un candidat contrôleur des finances publiques ou un agent originaire d'une autre administration. Quoiqu'il en soit, l'élaboration du dossier professionnel servant de base à cet entretien constitue une étape stratégique de la préparation. L'ISP vous accompagnera de façon individualisée dans la rédaction de ce document en plus d'un cours de 2 heures et de deux simulations d'entretien.

Les simulations individuelles ont lieu après les résultats d'admissibilité. Les élèves non-admissibles, pourront, s'ils le souhaitent, reporter les simulations à l'année suivante. Cette possibilité n'est offerte qu'une fois.

- ◆ Tous les candidats inscrits à la formule complète (concours interne ou externe) recevront un support photocopie de langue (Anglais, Esp. ou All.).

■ **En bref :**

- ◆ **Liberté de temps:** La formation démarre à l'inscription par l'envoi de supports photocopiés et l'attribution de codes permettant l'accès des vidéos. A vous d'étaler la formation sur le temps que VOUS décidez.
Vous faites les devoirs aux dates qui vous conviennent, qui correspondent à vos disponibilités et à l'avancée de vos révisions.

- ◆ **Liberté de choix :** La formation peut être suivie dans une ou plusieurs matières.
Vous pouvez composer vous-même votre formation sur mesure en choisissant de vous inscrire à l'ISP pour une ou plusieurs matières.
Il est aussi possible de vous inscrire à certaines matières dans un premier temps puis de compléter votre inscription ultérieurement.

- ◆ **Engagement de l'ISP** Nous sommes assurés de la qualité de la formation que nous vous proposons. **Donc nous nous engageons envers vous (voir annexe 6)**

■ ***Il s'agit d'un concours sélectif mais accessible.***

Peu de candidats sont réellement bien préparés, car peu le préparent spécifiquement. Une copie de concours d'IFP n'est pas une copie de Master. Il faut que l'esprit du concours ait été analysé. Nous sommes là pour vous enseigner la méthodologie spécifique et les attentes des correcteurs.

Il est alors possible par un travail organisé, ciblé (les spécificités) et de qualité, de faire la différence le jour des épreuves.

L'inscription

L'inscription à la formation doit comprendre :

- ◆ la demande d'inscription ci-jointe remplie, datée et signée, (une inscription et un paiement en ligne sur le site de l'ISP sont possibles également);
- ◆ un chèque, à l'ordre de l'ISP, de l'intégralité du montant des frais.

Les frais de scolarité peuvent, sans majoration de frais, être échelonnés (en 2, 4 ou 6 chèques, un chèque encaissable chaque mois).

Les frais de scolarité comprennent les envois de photocopiés en France métropolitaine. Pour des raisons de problèmes postaux récurrents, les photocopiés ne sont envoyés ni à l'étranger ni dans les collectivités d'outre-mer. Une formule spéciale est prévue pour les candidats résidant à l'étranger ou dans les collectivités d'Outre-Mer. Nous contacter à ce sujet.

En cas d'annulation, aucune demande de remboursement ne sera acceptée. Cependant, à la condition de prévenir l'ISP au plus tard avant le 15 juin 2017, (par lettre en ARRC), il est possible de reporter sa participation au stage de la session 2017 à celui de la session 2018. Cette possibilité n'est offerte qu'une seule fois, uniquement pour un report sur l'année suivante et pour la même préparation (IFP).

◆ Les tarifs des formations

| | | | | |
|--------------------|---|--|-------|-------------------------------|
| EPREUVE 1 | ◆ | Synthèse de dossier (vidéo + poly + cours + concours blancs) | 350 € | (concours externe et interne) |
| EPREUVE 2 | ◆ | Epreuve d'option (vidéo + poly + cours + concours blancs) | 500 € | (concours externe uniquement) |
| EPREUVE 3 * | ◆ | Formation à l'admission | 300 € | (concours externe ou interne) |

◆ **Tarif de la formation complète du concours externe (synthèse, + une option + langue + entretien)** **1 050 €**

◆ **Tarif de la formation complète du concours externe (synthèse, + deux options + langue + entretien)** **1 450 €**

◆ **Tarif de la formation du concours interne (synthèse + langue + entretien)** **600 € (sans l'épreuve d'option).**

* *la formation diffère selon que le candidat présente les concours interne ou externe.*

| | | | |
|--|--|--|---|
| <p style="text-align: center;">annexe 1 Les statistiques de reçus du concours d'IFP</p> <p>2014 16 élèves préparés par l'ISP, 8 admis.</p> <p>2015 41 élèves préparés par l'ISP, 16 admis (soit 39 % d'admis contre 4% au concours)</p> <p>2016 53 élèves préparés par l'ISP, 20 admis (soit 39 % d'admis contre 4% au concours)</p> | <p style="text-align: center;">annexe 2 Les supports photocopiés</p> <p>Les supports photocopiés sont envoyés, actualisés des derniers éléments législatifs, doctrinaux, économiques et / ou jurisprudentiels.</p> <p>Ces supports sont des photocopiés de cours, couvrant l'intégralité du programme. Ils permettent aux étudiants d'être dispensés complètement de l'achat de manuels.</p> <p>L'actualisation de ses supports après leur parution est proposée lors des cours de la session d'août, puis ensuite (de début septembre à la date des épreuves du concours) par vidéo sur l'espace réservé des élèves.</p> | <p style="text-align: center;">annexe 3 Cours en vidéo</p> <p>Tous les cours peuvent être suivis à distance sans aucun déplacement à Paris.</p> <p>Les concours blancs écrits et les simulations orales individuelles peuvent également être faits à distance.</p> <p>L'accès aux cours vidéo se fait grâce à un identifiant et un mot de passe fournis lors de l'inscription.</p> <p>Chaque cours peut être visionné deux fois.</p> | <p style="text-align: center;">annexe 4 Les devoirs à faire</p> <p>Les sujets à traiter sont envoyés avec les supports photocopiés.</p> <p>Les sujets pourront être traités au choix de chacun sur place à l'ISP ou à domicile (copies à déposer sur la plateforme en ligne).</p> <p>Une grande souplesse est proposée dans le calendrier d'envoi des devoirs.</p> <p>C'est à vous d'établir votre programme, mais nous sommes là pour vous conseiller.</p> |
| <p style="text-align: center;">annexe 5 Les simulations orales</p> <p>Les simulations orales individuelles se feront au choix des étudiants à l'ISP Paris ou par Skype.</p> <p>Les dates sont à fixer individuellement avec le secrétariat.</p> <p>Une très grande souplesse est offerte dans le choix des dates et des horaires (en semaine, en journée, en soirée ou le week-end).</p> | <p style="text-align: center;">annexe 6 L'engagement réussite</p> <p>Parce que les formations que nous proposons sont efficaces, nous nous engageons.</p> <p>Si vous avez suivi la formation complète pour l'admissibilité en 2017 et que vous n'êtes pas admissible, l'ISP vous adressera l'année suivante un jeu complet de supports photocopiés réactualisés (dans la matière à option).</p> <p>Si vous avez suivi la formation pour l'admission et que vous n'êtes pas admis, l'ISP vous offrira l'année suivante une simulation orale par matière d'admission.</p> | <p style="text-align: center;">annexe 7 Les bilans méthodologiques individualisés</p> <p>Parce que chaque élève a un parcours différent, des atouts et des faiblesses particulières, un bilan de mise en place de la formation est proposé dès l'inscription afin d'établir "un parcours individuel de formation".</p> <p>Un second bilan, en cours de formation, permet de faire le point de l'évolution et de donner quelques conseils personnalisés pour optimiser le chemin déjà parcouru.</p> <p>Ces bilans personnalisés peuvent se faire à Paris ou par SKYPE.</p> <p>Ils sont bien sûr facultatifs.</p> | <p style="text-align: center;"><i>pour toutes questions sur le concours IFP ou la formation ISP</i></p> <p style="text-align: center;">julie.haberman@prepa-isp.fr</p> <p style="text-align: center;">06 88 24 18 39</p> |



*pour toutes questions
sur le concours*

Enseignement Supérieur Privé
18 rue de Varenne 75007 PARIS
<http://www.prepa-isp.fr>
01 42 22 30 60

Retrouvez toute notre actualité sur :



L'ISP est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h 30, les samedis de 9h30 à 13 h
et les samedis après-midi et dimanches sur rendez-vous.